



OPERATIONNALISATION DE LA DECLARATION DE STOCKHOLM : Accélérer la mise en place du New Deal

La Contribution de la CSPPS pour des discussions sur la mise en oeuvre du New Deal et l'avenir du Dialogue

Nairobi, 1-4 juin 2016

La réunion mondiale du Dialogue International sur la consolidation de la paix et Statebuilding (Dialogue) qui s'est tenue à Stockholm le 5 avril a décidé de plusieurs priorités-clés sur lesquelles les engagements internationaux en faveur des Etats fragiles ou affectés par des conflits devraient se concentrer au cours des années à venir. Une priorité essentielle est de renforcer et d'accélérer l'application du New Deal afin d'aider les pays concernés à s'engager sur la voie vers une plus grande stabilité et la résilience.

Cette brève note suggère les mesures pour traduire les engagements de Stockholm sur l'application accélérée de New Deal en actions concrètes. Ces mesures sont présentées comme une contribution pour la discussion à la fois pour le Groupe de Travail international (GTI) et pour la réunion devant discuter de l'orientation future du Dialogue International.

I. Principes d'opérationnaliser les engagements de Stockholm

Dans la déclaration de Stockholm, le Dialogue International s'engage expressément à, entre autres:

- **Accélérer et améliorer** la mise en œuvre du New Deal, en ce qui concerne les Objectifs de Consolidation de la paix et de Renforcement de l'Etat (PSG) et leur utilisation comme outils pour guider nos interventions afin de combattre les causes de la fragilité, des conflits et de la violence ;
- **Identifier et surmonter les** obstacles à la mise en place du New Deal et les difficultés d'opérationnaliser les évaluations de fragilité gouvernementale ;
- **Utiliser les Objectifs du New Deal afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD)** dans les situations des Etats fragiles et/ou affectés par un conflit ;
- **Renforcement du dialogue** entre les autorités nationales et les partenaires au développement et en incluant la Société Civile, pour réaliser des réformes politiques, économiques et sociales.

S'attaquer aux causes à la racine est une démarche que la Société Civile soutient depuis le démarrage de ce processus. À l'origine des conflits et de la fragilité, la déclaration situe l'injustice, les violations des droits humains, les inégalités, les exclusions, la pauvreté, la mauvaise gestion des ressources naturelles et l'absence de règlements politiques inclusifs et des institutions fortes. Soutenir les transitions de la fragilité vers la résilience nécessite des réponses politiques et pas seulement techniques. Il est crucial que ces processus soient localement pilotés de manière transparente et avec l'appropriation de toutes les parties prenantes, s'appuyant sur des analyses développées

collectivement sur les défis de la fragilité et les facteurs de résilience. En plus de cette analyse, le dialogue multipartite et le respect des principes de mise en œuvre du New Deal, sont également essentielles à la réalisation réussie des ODD dans les pays sortant d'un conflit et de la fragilité.

L'opérationnalisation des engagements de Stockholm en vue d'accélérer et d'améliorer la mise en œuvre du New Deal exige l'application d'autres principes fondamentaux auxquels toutes les parties prenantes devraient adhérer et s'engager à les appliquer comme **principes directeurs pour la atteindre la résilience et** être intégrés le processus de planification stratégique nationale. Pour la Société Civile, ces principes ont une importance particulière pour assurer la prise en charge nationale plus complète du processus comprenant :

- **Contexte sensible aux risques de conflits et de fragilité;**
- **Localement piloté par le gouvernement**, cela nécessitera également une plus grande inclusion de tous les ministères sectoriels concernés et du Parlement ;
- Pour ce faire, la **coordination et le partage de l'information** doit être améliorée ;
- **La prise en compte des aspects sexospécifiques ;**
- **Une attention particulière sur les jeunes ;** ce qui donne forme à l'exploration de la participation éventuelle des jeunes dans tous les aspects liées à l'application du New Deal au niveau des pays.

Comme aspect critique et comme le souligne leçons d'Abidjan sur la mise en œuvre du New Deal (Voir encadré ci-dessous) nous avons besoin d'affiner notre compréhension collective de ce processus. En tant que partenaires dans le Dialogue International, nous devrions avoir un entendement commun sur l'articulation des principes et les pratiques que nous croyons nécessaires pour la mise en œuvre efficace du New Deal dans tous les pays *et savoir* comment ils permettent des approches sensibles au contexte de leur réalisation. En outre, nous devons nous impliquer dans le processus conjoint de planification stratégique de mise en œuvre en démontrant des résultats concrets, avec des étapes et des indicateurs clairement articulés. Sous le leadership gouvernemental, les parties prenantes doivent également s'entendre sur les meilleurs moyens de **renforcer le dialogue multipartite au niveau des pays** comme outil approprié pour les orientations stratégiques dans la mise en œuvre du New Deal – avec inclusivité et partenariat comme paramètres clés.

II. Mandat et TDR pour GTI

Afin de refléter et d'opérationnaliser les engagements de Stockholm sur la mise en œuvre du New Deal, le mandat du Groupe de Travail international devrait :

- Refléter le fait que la **Déclaration de Stockholm** s'engage à " **accélérer et améliorer** la mise en œuvre des Objectifs de Consolidation de la paix et de renforcement de l'Etat ainsi que leur utilisation comme outils pour guider nos interventions pour remédier aux causes de la fragilité, de conflits et de la violence'.
- Mettre en place des mécanismes appropriés pour **identifier et traiter les** obstacles à la mise en œuvre du New Deal et les difficultés au niveau d'opérationnalisation gouvernementale dans les évaluations de fragilité.
- Accorder une **plus grande attention pour une stratégie** appropriée à l'application des principes **du New deal pour sa mise en oeuvre.**
- Adopter une approche pour guider comment les principes du New Deal serviront à réaliser la ODD dans les pays du g7 + (En s'appuyant sur les travaux du Groupe de Travail spécial à ce sujet).

- Identifier et soutenir les actions nécessaires à lutter contre **l'inégalité des genres dans la mise en œuvre du New Deal** et établir des liens avec les travaux prévus sur le "gender mainstreaming" dans le processus et les plans de travail.

En tant que partie prenante, la Société Civile soutien le renforcement du rôle et de l'utilité du Groupe de Travail. Nous croyons qu'un rôle plus important suggère que ses fonctions primaires devraient être de :

- Soutenir les pays disposés à aligner et mettre en œuvre le New Deal et les ODD et mobiliser des ressources humaines, techniques et financières des parties prenantes du Dialogue pour appuyer les équipes de mise en œuvre des pays afin qu'ils développent leurs approches stratégiques pour atteindre la résilience ;
- Agir comme une plate-forme pour la mise en oeuvre et affiner les principes stratégiques communs et pratiques du New Deal, faciliter la charge de l'apprentissage commun en tenant compte des contextes différents et trouver des solutions techniques et politiques aux problèmes liés à la mise en oeuvre du New Deal.

Le groupe de travail devrait servir comme un espace où les pays du G7 + trouvent des points de convergents avec d'autres partenaires dans le processus du Dialogue, notamment pour :

- Partager des expériences et à réfléchir sur les défis dans la mise en œuvre et discuter des stratégies et des solutions pratiques. Plus particulièrement, il s'agit de prendre en charge les liens stratégiques entre les principaux instruments du new deal, notamment les évaluations de fragilité et les psqs, et comment ils peuvent être effectivement engagés et alignées avec les odd devant être intégrés dans des plans nationaux (une vision) pays, mais aussi dans les accords de partenariat.
- Soutenir le développement de dialogues au niveau du pays, en alimentant les leçons d'apprentissage global de mise en œuvre du New Deal.
- Produire et affiner les notes d'orientation pour appuyer la mise en œuvre du New Deal, et au besoin mener des enquêtes de suivi afin de suivre les progrès.

Leçons sur l'application effective de New Deal (Groupe de travail de mise en œuvre du New Deal, Rapport d'Abidjan, 2015)

- **Il est nécessaire de réfléchir au niveau des pays sur ce que l'application du New Deal signifie, ce à quoi il ressemble et les stratégies de mise en oeuvre ; Il devrait y avoir une vue claire sur les « théories du changement » afin de mieux guide l'action et permettre un contrôle effectif.**
- **Adaptation au contexte spécifique, la dépendance de chemin d'accès : les facteurs qui permettent des processus hautement consultatifs dans certains pays ne sont pas facilement transférables à d'autres.**
- **« Inclusive » doit être précisée. Un peu plus d'accompagnement de la CSPPS pourrait être utile. Des échanges plus constructifs et plus profonds avec les intervenants influents sont nécessaires.**
- **La coordination est un problème majeur, alors qu'il existe des possibilités d'affectation spéciale de fonds. Cependant, il est crucial de s'assurer qu'elles sont harmonisées. La mise en œuvre du New Deal est diversifiée et acceptant donc une nécessaire flexibilité.**
- **L'intégration de la connaissance du New Deal en transition ou des accords intérimaires, qui ne sont souvent développés par des partenaires individuels, fait vraiment défaut.**
- **Le New Deal a besoin de haut niveau de marketing et de communication dans chaque pays.**

III. Vers une stratégie de mise en œuvre du New Deal

Le GTI doit conduire à l'élaboration d'une définition plus claire de la stratégie globale de mise en œuvre du New Deal. Alors que la nature spécifique de mise en œuvre du New Deal est et doit être en

forme dans un contexte national particulier, selon les besoins nationaux, le manque d'attention pour comprendre et promouvoir les liens qui existent entre les principes du New Deal, et comment ils "s'additionnent" aux résultats évalués, doit être abordé. Dans le cadre de l'Agenda de 2030 c'est devenue plus pressante, et la nécessité d'une orientation claire est nécessaire. Considérations de centrales sont :

- Le processus New Deal **est un cadre tripartite avec les intervenants travaillant sur la base d'une approche fondée sur des principes** : c'est le contexte sensible au conflit, complété par des analyses, développé dans une approche participative et inclusive, construit sur le dialogue, et dans une vision transformatrice.
- Le processus New Deal devrait être **a dirigé sur une base commune et inclusive pour développer l'évaluation de la fragilité (EF)**. De plus en plus, cela se fait par opportunisme, et la Société Civile n'est pas en accord avec cette pratique. Les processus EF peuvent s'inspirer des analyses précédentes ; mais au minimum doivent être collectifs de buy-in et la vérification de l'analyse. Les EF ont besoin d'être conduits et mis à jour régulièrement pour assurer une surveillance efficace du progrès et de la prise de conscience des nouveaux risques lorsqu'ils se présentent. Sur la base de l'EF, une théorie du changement (TDC), pouvant guider la planification efficace, est construite.
- **Les EF sont nécessaires pour alimenter l'élaboration d'autres instruments, y compris les Plans de développement nationaux (une vision - un plan), pactes de New Deal, et autres plans nationaux et internationaux.** Depuis longtemps, la Société Civile a mis en garde contre une trop facile adoption de plans de développement nationaux existants sans tenir compte des risques de conflit et de fragilité. Nous soutenons les propositions qui sont sorties du Sommet Mondial sur les ODD sur la nécessité pour les liens entre la paix et les Plans de développement. Au minimum, tous les plans de développement devraient suivre les principes de la sensibilité au conflit, sur la base de l'analyse dégagée par l'EF.
- **L'EF et la TDC devraient également alimenter un plan de mise en œuvre de New Deal du pays.**

Utilisation des principes du New Deal pour réaliser l'agenda 2030

En principe, nous sommes d'accord avec l'orientation de l'ébauche de Discussion présentés par le Groupe de Travail International intitulée : " Réalisation des ODD dans les pays touchés par le conflit et de fragilité et le rôle du New Deal. »

- **PSGs** : Les PSGs sont les objectifs prioritaires clés convenus par les pays du G7+. Ils devraient être utilisés pour encadrer la priorisation des ODD et une planification du développement plus large. Ils devraient également être utilisés comme un point d'appui pour les acteurs internationaux. Ils devraient également servir à encadrer d'autres instruments clés de la politique nationale, c'est-à-dire le budget, programmation sectorielle et le processus de S & E.
- **FOCUS** : La mise en œuvre du New Deal devrait être menée sur la base d'une évaluation de fragilité inclusivement développés qui a pour objectif de servir comme base à tous les instruments de planification et de la politique nationales et une base pour l'élaboration de stratégies-pays de mise en œuvre du New Deal et des plans d'actions. Les EF et les PSGs sont *particulièrement* pertinents pour assurer que l'agenda 2030 est sensible au contexte de conflit.
- **TRUST** : Réalisation efficace des ODD sera pilotée par les principes TRUST du New Deal et les pratiques qui mettent l'accent sur les engagements à l'utilisation de systèmes nationaux, le partage de l'information et le dialogue multi-acteur. Ces processus profiteront à toutes les parties prenantes à travers des réunions régulières, prévisibles et des mécanismes de partage de l'information afin d'assurer la participation inclusive. L'utilisation des systèmes nationaux et des procédures de passation des marchés de pays du G7+ comme des canaux de l'aide sont

primordiale, afin d'assurer leur responsabilité de surveillance et la transparence des systèmes. Les systèmes nationaux comprennent également la Société civile.

- **Inclusivité**, la totalité de l'engagement du gouvernement (tous les ministères et le Parlement) ainsi que de l'engagement profond et croissant avec la Société civile au sens large – y compris la société civile, représentée dans le Dialogue de CSPPS au niveau international et ses membres partout au pays du g7 + ainsi que des groupes de femmes et des jeunes, chefs coutumiers et des organisations communautaires.
- **Surveillance des ODD et l'application de New Deal**: Le g7 + a sélectionné 19 indicateurs sont un bon début pour suivre les progrès des ODD dans tous les pays du g7 +. Ceux-ci devraient être liés avec l'analyse des PSGs et les sous-dimensions comme conceptualisées dans la matrice d'évaluation de la fragilité et une plus large sélection spécifique pays d'indicateurs "conflit, fragilité et résilience".

IV. Vers des actions concrètes

Afin de réaliser ce mandat et s'acquitter des engagements de Stockholm, l'engagement d'accélérer et d'améliorer la mise en œuvre du New Deal devrait se traduire par des actions concrètes, qui pourraient inclure :

- **Concentrer les efforts spécifiques alignés avec des engagements sur quelques pays clés** où les succès sont possibles et résultats peuvent être capturés pour prouver la pertinence et l'applicabilité du Dialogue.
- Travailler sur base d'un **plan d'action au niveau de pays** sur la mise en œuvre du New Deal – convenus entre tous les groupes, qui serviront aussi comme document de référence dans le suivi des progrès accomplis.
- Mettre d'accord sur des engagements fondamentaux de la mise en œuvre ou étayer **des structures plus fortes au niveau national**, y compris la composition et les délais pour l'activation des "Équipes de mise en œuvre pays New Deal". Il faut prendre des mesures pour assurer une plus grande participation de gouvernement, y compris tous les ministères concernés.
- Embarquer pour des processus de **dialogue soutenu** au niveau des pays – qui partent d'analyse conjointe (par exemple, les évaluations de fragilité) et une planification inclusive visant la stabilité et la résilience (en regardant les causes profondes ainsi que les facteurs qui peuvent soutenir une plus grande résilience).
- S'entendre sur **des notes d'orientation** de la mise en œuvre du New Deal et des **instruments de contrôle** qui peuvent être utilisés pour **aider les pays** et pour suivre les progrès. Ils devraient également articuler la relation et soutenir les synergies entre le New Deal et l'agenda 2030. La société civile soutient l'idée que des notes d'orientation devraient être « claires » et « en corrélation » – c'est-à-dire pas ad hoc mais toutes venues sous une « direction de mise en œuvre du New Deal » globale, et comment les différents mécanismes travaillent ensemble pour atteindre cet objectif de manière appropriée au contexte.
- Décider sur le focus, approche et un calendrier pour les **dialogues de pays** pour soutenir la mise en œuvre du New Deal
- Soutenir le gouvernement les Points focaux du New Deal à mener le plaidoyer et à élargir les coalitions au sein des gouvernements autour du New Deal.